

## Introduction

Le Centre d'éthique clinique de l'hôpital Cochin est opérationnel depuis Septembre 2002. Il a pour objet de mettre à la disposition des patients, de leurs proches comme des soignants une aide à la décision médicale « éthiquement » difficile. Il a été conçu comme un dispositif d'accompagnement de la loi relative aux droits des malades. L'hypothèse était en effet qu'en reconnaissant explicitement une certaine place au patient dans la décision médicale qui le concerne, la loi pourrait bien être à l'origine de nouvelles tensions entre médecins et malades ; ces tensions risquant d'être particulièrement importantes en cas de décision médicale « éthiquement » sensible, c'est à dire susceptible de soulever un conflit de valeur.

Le Centre d'éthique clinique est une structure expérimentale, unique en France pour l'instant, et dont il avait été prévu qu'elle serait évaluée dans sa troisième année d'installation, c'est à dire dans l'année en cours.

2004 a donc été sa deuxième année pleine de fonctionnement. Elle a été une année de consolidation en termes d'activité et d'installation dans la communauté hospitalière du groupe Cochin-Saint Vincent de Paul. En témoignent :

- Le nombre croissant de saisines et de consultations d'éthique clinique.
- L'afflux des candidats à la formation à l'éthique clinique.
- Le développement, à la demande des équipes cliniques, des activités de recherche.

Parallèlement, les difficultés de fonctionnement d'une structure aussi atypique pour l'institution sont apparues clairement. Elles sont problématiques pour le bon développement du Centre et leur résolution devra être l'un des principaux objectifs de l'année 2005.